



FÊTE DE LA MUSIQUE DE L'ISLE SUR LA SORGUE 2019

Règlement du concours-photos « Ma fête de la musique »

OBJECTIFS

La ville de L'Isle sur la Sorgue organise un concours photos intitulé : "Ma fête de la musique". Celui-ci se déroule du Vendredi 21 juin au lundi 24 juin 2019 inclus. Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 8 ans passionnées de photos et qui souhaitent faire partager leur vision de la fête de la musique à L'Isle-sur-la-Sorgue. Ce concours, sans droit d'inscription et sans obligation d'achat, est réservé aux photographes amateurs, qu'ils soient L'Islois ou non.

GÉNÉRALITÉS

Organisateur :

Mairie de L'Isle sur la Sorgue : Direction Culture et Vie Locale/Conseil municipal des Enfants/ Club photo L'Isle aux images

Lieu et horaires du concours

- Vendredi 21 juin de 11h à 0h : Prises de vues lors de la fête de la musique à L'Isle-sur-la-Sorgue
- Du samedi 22 au lundi 24 juin : Envoi des photos par mail à culture@islesurlasorgue.fr ou publier la photo sur l'évènement Facebook L'Isle-sur-la-Sorgue ° L'Officiel ou sur Instagram en taguant la photo avec le #zicalisle19
- A partir du 25 juin (date à déterminer) : Réunion du jury
- A partir du 25 juin (date à déterminer) : Remise des prix

Composition du jury

- Représentants de la commune : élues à la culture, jeunesse
- Membres des services municipaux : Culture, communication.
- Membres du Club Photo « L'Isle aux images »

Candidature

- L'inscription est gratuite
- Pour participer : faire parvenir sa photo par mail à culture@mairie-islesurlasorgue.fr avec l'intitulé « Ma fête de la musique » entre le 21 et le 24 juin 2019 avec vos coordonnées téléphoniques ou publier la photo sur l'évènement Facebook de L'Isle-sur-la-Sorgue ° L'Officiel ou sur Instagram en taguant la photo avec le #zicalisle19

Droit à l'image

Chaque participant déclare être l'auteur de(s) la photo(s) transmise(s) dans le cadre du présent concours. Les auteurs sont seuls responsables de tous droits relatifs aux images qu'ils présentent : la participation au concours implique qu'ils détiennent toutes les autorisations nécessaires à la reproduction et à la diffusion de ces images (individus majeurs ou mineurs, lieux ou objets privés, etc.), en cas de litige, la responsabilité du participant sera seule engagée.

Modalité du concours

Les photos devront répondre aux caractéristiques suivantes :

- Photos obligatoirement réalisées à L'Isle sur la Sorgue le 21 juin 2019
- Photos numériques uniquement, JPEG maxi 10Mo
- Photos couleurs ou noir et blanc
- Photos obligatoirement légendées, indiquant la date et le lieu de la prise de vue.
- Trois photos sont autorisées par participant (une seule photo primée par personne)
- Catégorie unique « la plus belle photo »

Catégories

- Catégorie « Jeunes » de 8 à 17 ans
- Catégorie « Adultes » de 17 à 99 ans

Critères d'évaluation

La notation de chaque candidat se fera sur la base des critères suivants :

La pertinence, la créativité, le caractère innovant de la prise de vue, le cadrage, le traitement de la lumière et l'esthétisme des photos.

RÉSULTATS

Désignation du vainqueur

Le jury délibère sur la base de la grille d'évaluation. La décision du jury est sans appel.

Candidat vainqueur

Le prix : Cadeaux ville et catalogues CAMPREDON centre d'art (catégorie jeunes et adultes)

Deuxième et troisième prix

Cadeaux ville (catégorie jeunes et adultes)

Remise des prix

La remise du prix se déroulera à partir du 25 juin (date à déterminer). Toute participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement.